



Le « Rassemblement féminin » (1945-1951) : à la croisée des différents réseaux de Paulette Nardal

The "Rassemblement féminin" (1945-1951): at the crossroads of Paulette Nardal's multiple networks

Clara Palmiste¹

Historienne, Maîtresse de conférences en Histoire
Université des Antilles
<https://univ-antilles.academia.edu/ClaraPalmiste>

URL : <https://www.unilim.fr/flamme/100>

DOI : 10.25965/flamme.100

Licence : CC BY-NC-ND 4.0 International

Résumé : Cette étude exploratoire propose d’interroger l’interconnexion des différents réseaux dans lesquels les sœurs Nardal évoluent, en particulier l’aînée, Paulette Nardal : ceux « hérités » de sa mère Louise Nardal, ceux constitués à Paris dans l’entre-deux-guerres et enfin ceux reconstitués à son retour en Martinique en 1940. Comment nourrissent-ils ses actions dans l’association le « Rassemblement féminin » ? Ces réseaux interrogent le champ d’action des femmes dans la première moitié du XX^e siècle, leur capacité à interagir dans diverses aires géographiques et à s’adapter aux contraintes liées au contexte colonial. L’approche intersectionnelle permet d’examiner si ces réseaux permettent de dépasser les barrières liées à la race, à la classe et au genre.

Mots clés : féminisme, genre, intersectionnalité, réseaux, citoyenneté sociale, association de bienfaisance, Négritude, mouvements anticoloniaux, Paris de l’entre-deux-guerres

Abstract: This exploratory study proposes to examine the interconnection of the different networks in which the Nardal sisters evolved, in particular the eldest, Paulette Nardal. She “inherited” from her mother’s networks (Louise Nardal), from the ones created in Paris in the inter-war period and finally those recomposed on her return to Martinique in 1940. How did these associations of networks feed her actions in the association "Rassemblement féminin" ? These networks question the field of action of women in the first half of the 20th century, their capacity to interact in various places and to adapt to the constraints of the colonial context. The intersectional approach allows us to examine whether these networks were assets to overcome barriers related to race, class, and gender.

Keywords: feminism, gender, intersectionality, networks, social citizenship, charity, Negritude, anti-colonial movements, Interwar Paris

¹ Clara Palmiste est Maîtresse de conférences en Histoire moderne et contemporaine et membre du laboratoire AIHP-GEODE, à l’université des Antilles. Ses recherches portent sur le Genre, l’histoire des femmes, le féminisme et les réseaux dans le tissu social antillais (1^{ère} moitié du XX^e siècle). Parmi ses publications récentes : Clara Palmiste, Eric Jennings, « La révocation des institutrices antillaises sous Vichy, 1940-1943 », *Histoire de l’Education*, n° 153, 2020, p. 47-70 ; Clara Palmiste, « La sécularisation du personnel enseignant en Guadeloupe (1880-1914). Enjeux sexués et raciaux en contexte colonial », dans Clara Palmiste, Michel Zancarini-Fournel (dir.), *Le genre dans les mondes caribéens, Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n° 50, 2019, p. 37-61 ; « Le vote féminin et la transformation des colonies françaises d’Amérique en départements en 1946 », revue en ligne *Nuevo Mundo Mundos Nuevos*, Actes du colloque international Femmes dans les Amériques, 2014.

Dans les deux dernières décennies, les recherches sur Paulette Nardal, Jane Lero et Gerty Archimède, figures de proue du féminisme antillais, se sont développées de manière significative. Le colloque sur les féminismes noirs en contexte post-impérial français (coordonné par Jennifer Boittin) qui s'est tenu en mars 2020, la publication en 2017 du *Dictionnaire des féministes. France XVIII^e-XXI^e siècle* (Bard et Chaperon, 2017) et en 2020 sur les féminismes (Pavard et al., 2020), montrent l'intérêt grandissant du monde universitaire français pour le féminisme noir. Dès les années 2000, des chercheuses nord-américaines ont ouvert la voie aux études sur les sœurs Nardal : leur rôle dans le courant de la négritude (Sharpley-Whiting, 2002 ; Boni, 2014 ; Dualé, 2013 ; Mencé-Caster, 2020), leur production littéraire (Lewis, 2006 ; Malela, 2008 ; Nardal, 2009 ; Garcia, 2011), leur parcours (Musil Church, 2013 ; Grollemund, 2019), leur engagement féministe (Palmiste, 2014), leur ouverture à l'international (Boittin, 2005 ; Edwards, 2003 ; Gianoncelli, 2016 ; Umoren, 2018), sans oublier les récents hommages qui leur ont été rendus².

Parmi les recherches consacrées aux sœurs Nardal, peu évoquent les liens entre les différents réseaux qu'elles mobilisent : ceux constitués par leur mère et dont hérite vraisemblablement l'aînée, Paulette Nardal (1896-1985), quand elle revient en Martinique en 1940, et ceux de Paris. L'interconnexion des réseaux qu'elle construit à Paris, puis en Martinique, interroge le champ d'action des femmes dans la première moitié du XX^e siècle, leur capacité à interagir dans diverses aires géographiques et à s'adapter aux contraintes liées au contexte colonial.

La Martinique de la première moitié du XX^e siècle est secouée par des luttes ouvrières concomitantes à la naissance du parti socialiste en 1900, puis à celle du mouvement communiste en 1920. L'assimilation est réclamée par les élites de couleur qui, dès la fin du XIX^e siècle, utilisent l'instruction comme important levier d'ascension sociale. La société martiniquaise reste néanmoins marquée par le préjugé de couleur, la violence coloniale, notamment lors des élections de l'entre-deux-guerres, ainsi que par plusieurs scandales qui secouent l'île et par l'emprise de la minorité blanche sur l'économie.

À l'instar des Françaises, les femmes des colonies ne jouissent certes pas du droit de vote, mais s'engagent activement dans l'action sociale. Plusieurs associations et sociétés féminines voient le jour : celles de secours mutuels (Saint-Louis des dames et la Prévoyance des femmes, 1901 ; l'Union des dames de Tivoli, 1907), celles de solidarité aux soldats (l'Union des dames martiniquaises, 1914 ; Association des dames françaises de la Croix rouge, 1933 ; Aide féminine aux soldats martiniquais, Trinité, 1939) ; une dans le domaine de l'enseignement (Association des anciennes élèves du Pensionnat colonial, 1919) ; celles de loisirs basées à Fort-de-France (Femina club, 1936 ; Club féminin, 1938 ; Guides de France, 1930 ; Guides martiniquaises, 1939 ; Société d'éducation physique des guides de France, 1939) ; une loge féminine (l'Émancipation féminine³, JOCF) et deux associations féministes (le « Rassemblement féminin », déclarée en mai 1945 ; l'Union des femmes de la Martinique, 1944).

La famille Nardal est bien représentée dans ce tissu associatif féminin, car la mère, Louise Nardal, est engagée dans pratiquement toutes les associations de secours mutuels et de solidarité aux soldats ; et ses filles, Lucy et Paulette, sont respectivement présidentes du Club féminin et

² Parmi les hommages : Le film-documentaire de Jil Servant (Servant, 2004) ; la cérémonie du 31 août 2019 où a été inaugurée la « Promenade Jane et Paulette Nardal » à Paris, 14^e arrondissement ; l'association Paulette Nardal au Panthéon, présidée par Catherine Marceline.

³ Archives de la Collectivité territoriale de Martinique (ATM), PER 143, *La paix*, samedi 17 mars 1945, p.1. Protection de la jeune fille.

du « Rassemblement féminin »⁴. Ce tissu associatif féminin, certes d'une grande vitalité, reste en général limité à la prévoyance et à l'assistance, alors qu'en Guadeloupe il s'insère dans le paysage politique dès le début du XX^e siècle (Palmiste, 2009).

Cette étude exploratoire a été réalisée dans le cadre du projet ANR *Monde(s) en mutation. Acteurs, images et pensées en réseaux entre Europe et Caraïbe*⁵. Elle se propose d'interroger l'interconnexion des différents réseaux dans lesquels les sœurs Nardal évoluent, en particulier Paulette : ceux « hérités » de sa mère Louise Nardal, ceux constitués à Paris dans les années 1920-30 et enfin ceux reconstitués à son retour définitif en Martinique en 1940. Comment les deux précédents réseaux (celui de sa mère et celui de Paris) nourrissent ses réflexions et actions dans l'association le « Rassemblement féminin », dont les activités sont relayées à travers son organe de presse, *La Femme dans la cité*⁶ ?

Pendant longtemps, l'histoire sociale a privilégié l'étude du groupe, les actions collectives, en postulant qu'en leur sein, l'individu ne disposait que d'une faible marge d'action. Depuis, les nouveaux paradigmes en sciences sociales accordent une part belle aux interactions entre les individus, en mettant en évidence leur « multi-appartenance » (Dedieu, 2005). Claire Lemerrier a quant à elle évoqué la « multiplicité » des liens et proposé deux méthodes d'analyse. La première, l'étude des réseaux égocentrés, c'est-à-dire les relations entourant les individus sans les relier entre eux, vise à comparer le « capital relationnel de plusieurs individus (ou d'un même individu à plusieurs dates) suivant différentes dimensions : taille, composition [...] multiplicité ou cloisonnement des différents types de liens, densité » (Lemerrier, 2005, p. 92). La deuxième méthode, l'analyse des réseaux, « permet de lier les niveaux d'analyse “micro”, “més” et “macro” » pour « fournir des indicateurs décrivant la position de chaque individu dans le réseau étudié, des données sur les groupes “cohésifs” qui peuvent s'y distinguer et un résumé de la structure d'ensemble (frontières internes, hiérarchies, etc.) » (Lemerrier, 2005, p. 92). Nous nous pencherons plus spécifiquement sur les réseaux égocentrés de Paulette Nardal en y intégrant une approche intersectionnelle. Issue des travaux pionniers des féministes noires américaines sur l'imbrication des rapports de domination (race, genre, classe), l'intersectionnalité désigne la complexité de l'articulation des discriminations multiples (Bilge, 2009). Elle permet de révéler une réalité plus complexe qu'une analyse uniquement centrée sur le genre, d'appréhender d'autres relations de domination basées sur la classe et la race et d'interroger leur imbrication dans les systèmes d'oppression.

Même si elles dépassent quelque peu le cadre de cet article, plusieurs interrogations peuvent être formulées sur ces réseaux dans l'espace colonial : leur composition et la possibilité qu'ils donnent aux individus de dépasser les barrières liées à la classe, à la race et au genre. L'éloignement géographique des réseaux de Martinique et de Paris permet-il à Paulette Nardal de jouer sur des positionnements différents, de contourner les injonctions sociales, de se soustraire à l'oppression raciale ? Par ailleurs, comment les réseaux horizontaux (même si on suppose des hiérarchies en leur sein) s'articulent-ils par rapport au système colonial caractérisé par sa verticalité dans la structure du pouvoir ?

L'attention sera d'abord portée sur la caractérisation du réseau de la mère, Louise Nardal, puis celui qui est constitué à Paris par les sœurs Nardal, pour ensuite appréhender leur influence ou non dans le fonctionnement du « Rassemblement féminin ». La presse, notamment le journal

⁴ ANOM, Affaires Politiques, carton 2188, dossier 9. Enquêtes sur le féminisme colonial, 1944-1946.

⁵ Projet coordonné par Christelle Lozère, MCF en Histoire de l'art à l'université des Antilles.

⁶ ATM, PER 130, *La Femme dans la cité*, 1945-1950.

La Femme dans la cité, ainsi que des documents en provenance des Archives de la CTM (le fonds Nardal) et des ANOM, constituent la base de cette investigation.

1. Entre réseau familial et réseau transnational

● Louise Nardal, dame patronnesse et ses activités philanthropiques

En Martinique, la laïcisation des écoles dès 1882 et le repli du personnel congréganiste permettent à la bourgeoisie de couleur d'investir la sphère caritative. L'anticléricalisme de la fin du XIX^e et du début XX^e siècle laisse place à une laïcité qui ne rejette pas entièrement le catholicisme, ciment de la société coloniale. Pour ces femmes instruites issues de la bourgeoisie de couleur, s'agit-il de sortir de l'étroitesse de la sphère domestique, de maintenir ou d'élargir le capital social familial ? Françoise Battagliola, en étudiant l'action sociale féminine en France (1890-1910), souligne que « se faire valoir à travers des activités particulièrement dévolues aux femmes, l'action sociale comme la tenue d'un salon, y faire fructifier ses talents, c'est contribuer au maintien du capital social et du capital symbolique du groupe familial » (Battagliola, 2009, p. 152).

Louise Achille (1869-1942), fille de Louis Thomas Achille (1836-1935), huissier à Fort-de-France, et de Louise Elisabeth Mérope (1842-1894), se marie en 1915 avec Paul Nardal (1864-1960), ingénieur des ponts et chaussées. L'un de ses frères, Louis Paterné Achille (1880-1950) – capitaine, puis lieutenant-colonel d'artillerie coloniale – obtient l'insigne de chevalier et d'officier de la Légion d'honneur, respectivement en 1917 et 1932. Louise exerce le métier d'institutrice, puis celui de professeur de piano après son mariage (Carême-Liénafa, 1994, p. 115). Le couple a sept filles : Paulette, Émilie, Alice, Jeanne, Lucy, Cécile et Andrée.

Le capital relationnel de Louise Nardal est composé d'individus qui gravitent dans la sphère associative et politique de la Martinique, où les intérêts et solidarités liés à la classe leur permettent d'interagir. Les femmes de la bourgeoisie de couleur et les épouses de personnalités de haut rang dans l'administration coloniale s'investissent dans des activités philanthropiques et d'assistance dans les premières décennies du XX^e siècle. Cette collaboration permet, par exemple, la création en 1918 de l'« Asile Bethléem » pour les femmes âgées indigentes et les orphelins, dont Gabrielle Sévère et Louise Saint-Cyr sont respectivement vice-présidente et trésorière, aux côtés de Mme Louis Meyer⁷, sa présidente⁸.

Louise Nardal et d'autres femmes de la bourgeoisie de couleur, Émilie Milienne, Louise Saint-Cyr et Gabrielle Sévère, sont à la tête des sociétés féminines de bienfaisance. Le 21 juin 1901, Louise Nardal fonde avec Émilie Milienne et Gabrielle Sévère les sociétés féminines « Saint-Louis des dames » et « Prévoyance des femmes ». En 1914, Gabrielle Sévère crée l'« Union des dames martiniquaises » en relation avec l'« Union des dames de France » : Louise Nardal en est la vice-présidente et Louise Saint-Cyr la trésorière adjointe (Carême-Liénafa, 1994, p. 130). En 1932, toujours à l'initiative de Gabrielle Sévère, elles fondent ensemble la « Croix-Rouge ». Elles s'appuient sur leur position sociale ou l'influence de leurs époux qui sont par

⁷ Elle est l'épouse de Marie François Louis Meyer (né à Saint-Pierre en 1865), ancien industriel et conseiller privé du gouverneur de 1929 à 1936. Marie François Louis Meyer exerce pendant 30 ans en qualité de vice-consul et consul du Danemark, consul de la République dominicaine pendant 15 ans et consul des Pays-Bas pendant plus de 13 ans. Il crée, avec sa sœur, une œuvre de bienfaisance à Fort-de-France, l'asile de Bethléem, subventionnée par les pouvoirs publics. Voir sa fiche sur la base Léonore : l'index des titulaires de l'Ordre de la Légion d'honneur. <https://www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr/ui/notice/261845#show>.

⁸ ATM, PER 132. *La France coloniale*, mercredi 12 juin 1918. Pour les pauvres. Un nouvel asile.

ailleurs liés. Victor Sévère (1867-1957)⁹, l'époux de Gabrielle, fonde dès les années 1907 le journal *La France coloniale, organe de la démocratie Martiniquaise*, qui publie quelques articles sur l'émancipation féminine. Paul Nardal est l'auteur d'un article dans les colonnes de son journal¹⁰. Sous le mandat de Victor Sévère, le frère d'Émilie Milienne est conseiller municipal (Carême-Liénafa, 1994, p. 125). Victor Sévère est désigné membre du comité protecteur des « Guides de France », association féminine fondée en 1930.

Ces femmes de la bourgeoisie de couleur font partie du cercle des épouses des personnalités politiques les plus importantes de l'île. En effet, le comité d'assistance aux blessés de l'« Union des Dames martiniquaises »¹¹ est géré par M^{mes} Richard¹², Lagrosillière¹³ et Knight¹⁴. Pourtant, Joseph Lagrosillière (socialiste) et Victor Sévère (radical socialiste), anciens alliés dans l'Entente républicaine de 1910, deviennent des adversaires politiques. En 1919, Lagrosillière conclut une entente avec Fernand Clerc, chef de file des usiniers progressistes, face à son adversaire Sévère, allié à la fraction réactionnaire et conservatrice des Békés (Nicolas, 1996, p. 185-186). La rivalité politique entre les deux hommes n'a vraisemblablement pas représenté un obstacle à la collaboration de leurs épouses.

Ces femmes issues de la bourgeoisie blanche et de couleur œuvrent également à l'amélioration du sort des déshérités, en faveur de l'enfance abandonnée, des orphelins, des prisonniers et des jeunes incarcérés. Elles fondent, participent à la gestion ou soutiennent de nombreuses œuvres caritatives : l'« Ouvroir de jeunes filles » (1825), le « Foyer des Orphelins de la guerre » (1915), la « Protection de l'Enfance Coupable », l'« Œuvre des Prisons » (1927), le « Vestiaire des Pauvres » à Fort-de-France, l'« Asile Bethléem » (1918), la « Crèche de l'Union » au quartier ouvrier des Terres Sainville, etc. L'absence d'organisme en charge de l'assistance publique donne lieu à des initiatives portées par ces femmes bourgeoises, instruites et catholiques. L'hommage qui est rendu à Louise Nardal en 1942 indique ses liens étroits avec la sphère religieuse : « La défunte ayant appartenu à des associations religieuses dont les membres font vœu d'humilité, la cérémonie n'a pas eu l'entier concours musical que le groupe Apanon voulait apporter [...] »¹⁵.

Elles possèdent un capital relationnel et des ressources dont la majorité des Martiniquaises ne disposent pas à l'époque. La gestion d'associations de bienfaisance est un élément important de cette citoyenneté sociale. La citoyenneté sociale se caractérise, selon Robert Castel, par « le fait de pouvoir disposer d'un minimum de ressources et de droits indispensables pour assurer une certaine indépendance sociale », afin d'« entrer dans un système d'échanges réciproques, [de] pouvoir nouer des relations d'interdépendance et [de] ne pas rester pris dans des rapports unilatéraux de sujétion » (Castel, 2008).

⁹ Avocat avoué, conseiller général de Guyane (1893-1896), de Saint-Pierre (1899), élu maire de Fort-de-France en 1900, il devient conseiller général de cette ville et député du Nord de la Martinique (1906-1924 ; 1924-1928 ; 1936-1942), obtenant le titre de chevalier (1903) et d'officier de la Légion d'honneur (1932). Voir sa fiche sur la base Léonore : l'index des titulaires de l'Ordre de la Légion d'honneur.

¹⁰ ATM, *La France coloniale*, 3 août 1911.

¹¹ ATM. *L'Union Sociale*, vendredi 14 août 1914. L'Union des Dames martiniquaises. Comité d'assistance aux blessés.

¹² Elle est l'épouse du lieutenant-colonel et commandant supérieur des troupes en Martinique.

¹³ Elle est l'épouse de Joseph Lagrosillière (1872-1950), avocat et député martiniquais qui brigua plusieurs mandats à la chambre, en 1914-1924 et en 1936-1942.

¹⁴ Son mari, Amédée Knight (1852-1916), mulâtre, industriel, sénateur (1899-1916) est fondateur avec Joseph Lagrosillière du journal *Le Bloc*.

¹⁵ ATM, PER 144. *La Petite patrie*, n°4, jeudi 2 avril 1942. Editorial. La Martinique perd une femme de cœur.

L'analyse du réseau de Louise Nardal révèle sa proximité avec le milieu politique et catholique. L'activité et le financement des œuvres dépendent de l'influence des époux des femmes qui en constituent le noyau. Malgré les positions politiques parfois antagonistes de leurs maris, les épouses blanches et de couleur ont un intérêt partagé. Leur collaboration, malgré le préjugé de couleur, n'exclut pas une forme de hiérarchie entre elles, difficilement repérable dans les rares sources, mais qui est certainement « neutralisée » par la religion et la nécessité d'une entente entre les races, qui en Martinique comme en Guadeloupe prend la forme d'une alliance capital-travail. Leurs réseaux se caractérisent à première vue par leur faible densité, la verticalité des relations dans la sphère sociale et des liens indirects avec la politique. Si le réseau de Louise Nardal relève du local, les relations que tisse Paulette Nardal à Paris possèdent une dimension transnationale. Nous changeons d'échelle.

● La dimension transnationale du réseau des sœurs Nardal à Paris

Depuis le XIX^e siècle, les familles blanches et de la bourgeoisie de couleur envoient leurs enfants (au début, exclusivement les garçons) en métropole pour poursuivre leurs études universitaires. Les plus méritants reçoivent des bourses du Conseil général. En dehors de l'École de droit, il n'existe pas d'enseignement universitaire à la Martinique dans la première moitié du XX^e siècle. L'admission de leurs enfants dans une faculté de métropole constitue certes une dépense importante pour les parents, mais également une fierté et l'espoir de conforter leur situation sociale, voire de l'améliorer. Il existe peu d'informations sur l'installation des sœurs Nardal à Paris. Nonobstant, elles ont de toute évidence bénéficié de l'aide de personnes liées au cercle familial. En effet, Paulette Nardal est secrétaire parlementaire du député socialiste martiniquais, Joseph Lagrosillière, chargée de sa revue de presse (Grollemund, 2019, p. 23).

En 1921, elle s'inscrit en licence d'anglais à la Sorbonne et tient salon avec ses sœurs Jeanne, Alice et Andrée, dans leur maison de Clamart, en région parisienne. S'y croisent des intellectuels emblématiques de la Harlem Renaissance, du panafricanisme et de la diaspora noire, tels que Marcus Garvey, le romancier jamaïcain Claude McKay, Aimé et Suzanne Césaire, Léopold Sédar Senghor, Langston Hughes, René Maran, René Ménil, mais également du monde politique avec le sénateur haïtien Jean Price-Mars. Paulette, Jeanne et Andrée collaborent à la *Dépêche africaine* (1928-1956) dirigée par Maurice Satineau ; et Paulette édite *La Revue du Monde Noir* (en qualité de secrétaire générale) en novembre 1931. En mars 1935, elle se retrouve aux côtés de Léopold Sédar Senghor et d'Aimé Césaire à la rédaction de *L'Étudiant noir*. Cette presse militante sert de « lien intellectuel et moral » (*La Revue du Monde Noir*, 1931, p. 4) à la diaspora noire pour mieux se connaître et défendre des intérêts collectifs.

C'est la période d'effervescence culturelle et artistique du Paris de l'entre-deux-guerres, mais aussi celle de l'exposition coloniale internationale de 1931, célébrant la grandeur de l'empire français. Les activités politiques des originaires des colonies françaises sont étroitement surveillées par la sûreté nationale. Certaines personnalités en relation avec les sœurs Nardal intègrent des organisations transnationales et s'organisent pour défendre les droits des coloniaux. En 1934, Joseph Lagrosillière prend l'initiative de créer la « Fédération des indigènes d'outre-mer » et propose un journal pour la défense des intérêts des coloniaux¹⁶. Des années auparavant, le député guadeloupéen, Gratien Candace, organise en 1921 le deuxième congrès panafricain à Paris et fonde, la même année, l'Association panafricaine qu'il préside jusqu'en 1923 (Chathuant, 2009, p. 143). D'ailleurs dès 1919, Lagrosillière et Candace interpellent l'Assemblée sur les discriminations raciales que subissent les Noirs dans la

¹⁶ ANOM, Ministère des colonies. Service de liaison avec les originaires des territoires français d'outre-mer. 3slotfom/34, dossier 128. Fédération des indigènes d'outre-mer.

métropole (Chathuant, 2009, p. 139-140). En 1933, Georges Padmore, communiste trinitadien et ancien secrétaire du « Comité syndical nègre » de Hambourg, d'anciens militants de l'« Union des travailleurs nègres » (1932), et d'autres intellectuels comme René Maran, André Béton¹⁷, Maurice Satineau, Émile Faure, Ebele Joseph, constituent un « Comité d'études nègres », pour l'organisation d'un congrès mondial nègre, « ayant pour but la réalisation d'un vaste programme de revendications particulières aux nègres colonisés par la France, l'Angleterre, l'Espagne, le Portugal, la Belgique et les États-Unis »¹⁸.

Comment se situent les sœurs Nardal face à ces revendications ? À côté de positions très tranchées contre le colonialisme, ou plus modérées en faveur de l'égalité des droits, Paulette Nardal préconise de restaurer la dignité du peuple noir et de valoriser sa culture. L'expérience et les rencontres de Paris lui ouvrent les yeux sur les réalités du monde noir. C'est, selon elle, l'éloignement des colonies qui a permis à certains Antillais de s'éveiller à la conscience de race¹⁹ et elle signale que cette démarche est très récente (Nardal, 1932, p. 343). Quant aux Antillaises, elle évoque la double discrimination qu'elles subissent : « [...] Les femmes de couleur, vivant seules dans la Métropole, moins favorisées jusqu'à l'exposition coloniale que leurs congénères masculins aux faciles succès, ont ressenti bien avant eux le besoin d'une solidarité raciale, qui ne serait pas seulement d'ordre matériel : c'est ainsi qu'elles se sont éveillées à la conscience de race. Le sentiment de déracinement qu'a exprimé avec tant de bonheur « l'histoire sans importance » de Roberte Horth, parue dans le 2^e numéro de *La Revue du Monde Noir*, aura été le point de départ de leur évolution » (Nardal, 1932). Roberte Horth va en effet plus loin, en mettant en lumière la singularité des femmes de couleur dont ni l'instruction, ni la réussite, ni la grâce, ni l'acculturation ne sauraient faire oublier la couleur de leur épiderme : « Elle ne sera jamais dans ce pays une femme comme toutes les autres femmes ayant droit à un bonheur de femme car elle ne pourra jamais effacer pour les autres le non-sens de son âme occidentale vêtue d'une peau scandaleuse. Elle soupire : elle n'avait oublié qu'une petite chose sans importance : elle est une sang-mêlée » (Horth, 1931, p. 120).

Les récentes études sur la généalogie de la négritude réhabilitent l'apport des sœurs Nardal (et de Suzanne Lacascade) à ce courant. Elles ont été longtemps reléguées au second plan de la genèse de la négritude²⁰, par leurs contemporains masculins et par la suite par l'historiographie, au profit de ceux considérés comme fondateurs du mouvement : Senghor, Césaire et Damas. Pourtant en 1966, Senghor décore Paulette Nardal de la médaille de commandeur de l'ordre national du Sénégal pour « contribution à la défense et illustration de la négritude »²¹. Dans une lettre du 11 octobre 1966, il confirme son importance dans ce mouvement : « À l'occasion du premier Festival mondial des Arts nègres, j'ai été amené à faire l'historique du mouvement de la négritude. C'est ainsi que je me suis souvenu qu'à côté des négro-américains et des haïtiens, il y avait des martiniquais et, parmi ceux-ci, votre initiative, si féconde, de la *Revue du Monde Noir* »²². Alain Locke, écrivain et philosophe afro-américain, contacte Paulette en vue de la traduction du *New Negro*, considéré comme la Bible de la négritude (Mangeon, 2010). C'est

¹⁷ Il est l'un des principaux leaders de la « Ligue de défense de la race nègre » d'Émile Faure, organisation progarveyiste. Voir (Manchuelle, 1992, p. 400).

¹⁸ ANOM, 3slotfom/34, dossier 125. Comité d'études nègres. Congrès mondial des Nègres en 1935.

¹⁹ D'après Boni (2014), cette conscience de race est formulée dès 1928 par Jane Nardal dans son article « L'internationalisme noir », publié dans la *Dépêche africaine*.

²⁰ Selon Corinne Mencé-Caster (2020), cela est dû à des divergences idéologiques (les Nardal plaidaient davantage pour la reconnaissance d'une conscience africaine et européenne, sans remise en question totale du colonialisme) et non à cause de leur sexe.

²¹ ATM, Fonds Nardal. Correspondance, Senghor, 1966.

²² ATM, Fonds Nardal. Correspondance, Senghor, 1966.

d'ailleurs la conception de Locke privilégiant les influences et interactions entre cultures et groupes sociaux plutôt que leur hiérarchisation et séparation (Mangeon, 2011) qui influence Jeanne et Paulette Nardal.

Le réseau de Paris est porteur d'informations. La correspondance versée aux Archives de la CTM renseigne sur les échanges épistolaires entre Paulette Nardal, McKay, Padmore, Senghor et Marcus Garvey. En 1928, ce dernier souhaite maintenir une correspondance régulière pour être informé de l'actualité politique et culturelle de Paris et en retour lui fournir des informations sur le développement de l'*Universal Negro improvement organization* qui possède des sièges à la Jamaïque, Paris, New-York et Londres (Mangeon, 2011, p. 3). Certaines correspondances se poursuivent dans les années 60 : celles avec Senghor qui l'informe par exemple de sa réaction face aux mouvements étudiants sénégalais en 1968.

La centralité des sœurs Nardal dans des réseaux majoritairement masculins interpelle. Comment parviennent-elles à créer des passerelles entre les intellectuels africains, caribéens et afro-américains ? En tenant salon chez elles et en mettant en relation les membres des diasporas noires. Ces salons, véritable institution de la société aristocratique d'Ancien Régime, demeurent jusqu'au XIX^e siècle des espaces de causerie et de discussion, où les femmes issues de l'aristocratie et de la bourgeoisie animent comme « salonnières » des soirées littéraires. La réappropriation de cette pratique par les sœurs Nardal découle vraisemblablement d'une tradition familiale de « recevoir des intellectuels et artistes » (Musil Church, 2013, p. 378), adaptée au Paris de l'entre-deux-guerres. Malgré la faible représentation des femmes dans ces salons, les sœurs Nardal jouent un rôle moteur, grâce à leur éducation, leur position sociale et la maîtrise de la langue anglaise.

2. Influence des précédents réseaux dans le fonctionnement du « Rassemblement féminin »

Les circonstances expliquant le retour de Paulette Nardal en Martinique méritent qu'on s'y attarde. Après ses études, elle revient y enseigner pendant quelques années, avant de se résoudre à repartir pour Paris (Mangeon, 2011). En juillet 1939, Paulette Nardal est envoyée en mission par le ministre des colonies, Georges Mandel, à la demande de la société « Les jeunes artisans du cinéma ». La déclaration de guerre la prend par surprise en Martinique. Elle embarque pour la métropole sur un navire qui fait naufrage ; en sautant dans le canot de sauvetage, elle se brise le genou. Elle est hospitalisée pendant onze mois à Plymouth, les trois premiers entre la vie et la mort : fracture du col du côté gauche, pied déformé avec ankylose du genou gauche. Elle quitte Plymouth en septembre 1940, débarque en Martinique le 12 octobre 1940 et commence à donner des cours d'anglais. La Martinique sous Vichy, caractérisée par la dissolution des instances démocratiques, la mise sous tutelle de la presse, le retour des Békés en politique et dans les instances locales, l'épurement des élites hostiles à Vichy, le racisme ambiant et les privations de toutes sortes, oblige de nombreux intellectuels à mener une résistance passive.

En novembre 1943, Paulette écrit au gouverneur pour lui exposer sa situation financière difficile : perte de tous ses effets (bijoux, vêtements, disques, papiers) lors du naufrage, et qu'elle estime à environ 60 000 francs. Quand elle se réfère à son séjour à Paris, elle choisit de passer sous silence son militantisme pour la réhabilitation du monde noir. Elle résume son expérience à Paris en ces termes : « Attirée par les questions sociales, je me suis orientée vers le journalisme et le secrétariat parlementaire [...]. J'ai toujours servi la cause coloniale avec tout le dévouement dont je suis capable et que m'inspire mon attachement à la France »²³. Son infirmité et sa situation financière ne sont pas les seules raisons qui expliquent sa prudence.

²³ ATM, 1M861/D, Dossier Paulette Nardal, victime civile de guerre (1943-1945).

Comme elle l'indique à Philippe Grollemund lors d'un entretien, elle évita des prises de position qui pouvaient nuire à sa famille. Les fonctionnaires noirs et mulâtres qui, de surcroît, participaient à la vie politique étaient devenus la cible du régime. La loi de septembre 1940 prévoyait l'internement administratif des individus considérés dangereux pour la défense nationale et la sécurité publique.

Dans ce contexte, comment Paulette Nardal réinvestit-elle le capital relationnel de Paris ? La correspondance avec les intellectuels afro-américains, caribéens et africains indique une continuité des relations, même après son retour en Martinique. Malgré la distance, celles-ci permettent d'obtenir des informations qui alimentent la revue qu'elle dirige, *La Femme dans la cité*. Si elle a un rôle central dans les cercles parisiens, elle l'a également au sein du réseau qu'elle crée autour du « Rassemblement féminin » dont l'objectif est la formation civique, sociale et politique des femmes martiniquaises.

C'est ainsi qu'elle développe son réseau. Paulette Nardal, auteure du rapport sur l'action sociale et politique des femmes martiniquaises adressé au Bureau colonial d'information de New-York, est nommée en 1946 « membre de la Commission économique et sociale de l'ONU chargée de discuter les questions de tutelle et celles intéressant les territoires non-autonomes »²⁴. Dans ce rapport, elle indique que le « Rassemblement féminin » est constitué d'un millier de membres dont 600 adhérents pauvres ou nécessiteux et environ 200 de situation moyenne, 200 membres actifs habitant à Fort-de-France et parmi eux 40 assistant aux réunions. Le nombre de femmes qui apporte un concours sérieux à l'œuvre ne dépasse pas la quinzaine. Les dirigeantes sont recrutées pour la plupart dans le monde enseignant et comptent quelques femmes aisées sans profession²⁵. Le carnet d'adresses que Paulette Nardal constitue durant ces années avec les nom, prénom, adresse, et dans certains cas la profession des membres du « Rassemblement féminin », indique un grand nombre d'institutrices, de cultivatrices, de ménagères et de couturières.

Il convient de préciser qu'à Paris, Paulette Nardal fréquentait l'association féministe catholique, l'« Union féminine civique et sociale » et que le « Rassemblement féminin » figure comme la branche martiniquaise de cette association. Cette expérience parisienne conjuguée à la tradition maternelle d'implication dans l'action sociale ont dû résolument orienter ses actions. Paulette Nardal, dans le « Rassemblement féminin », se recentre sur la question des femmes, préconisant l'entente entre les races et les classes pour investir, comme sa mère auparavant, la sphère sociale. L'organisation des sections de ladite association montre des intérêts similaires, avec un accent sur l'éducation : œuvres des layettes, association de maîtresses de maison, commission de travail (femme mariée ou célibataire), enfance, jeunesse ouvrière, paysannat martiniquais, hygiène et prévoyance, éducation sociale, éducation artistique, propagande. Néanmoins, elle élargit son périmètre d'action en revendiquant également un rôle politique pour la femme. Ainsi, elle publie de nombreux articles sur le rôle social et politique de la femme et énonce un véritable programme avec des propositions novatrices pour l'époque : création d'une police féminine, d'asiles et de maisons de retraite, réclamation d'un concours des pouvoirs publics pour la réalisation d'actions²⁶.

D'une génération à l'autre, on observe la même volonté d'encadrement des femmes des classes populaires, pour les remettre dans le droit chemin de la vertu, de l'hygiène et de la moralité. Louise Nardal participait à l'œuvre de l'« Ouvroir », créé « dans le but d'inculquer aux jeunes filles de la population ouvrière de Fort-de-France, par une éducation appropriée à leur condition, des habitudes d'ordre, de travail et de régularité » (Jos, 2003, p. 83). L'association

²⁴ ATM, *La Femme dans la Cité*, n° 26. Janvier 1947. Éditorial : Nations Unies, p. 2.

²⁵ ANOM, Affaires Politiques, carton 2188, dossier 9. Enquêtes sur le féminisme colonial, 1944-1946.

²⁶ ATM, *La Femme dans la cité*, n° 4, 1^{er} mars 1945, p. 2.

de maîtresses de maison, dont Paulette Nardal est la secrétaire, se transforme en 1964 en syndicat d'employeurs de gens de maison. Ce syndicat se propose de résoudre les problèmes d'ordre domestique à la Martinique, de réglementer la profession en définissant les droits et devoirs des employeurs et des employés. Les liens avec Paris ne sont pas interrompus. En 1964, *La vie paroissiale de la Cathédrale* indique qu'une lettre²⁷ a été adressée à Monseigneur par le biais du révérend Bocquillon, aumônier de la mission antillaise à Paris, mettant en lumière la situation des filles antillo-guyanaises (800), l'ampleur de la prostitution qui les touche, et dénonçant une migration non contrôlée. L'objectif est d'alerter, d'informer les familles et d'encourager le syndicat des employeurs de maison à donner du travail aux jeunes filles pour éviter leur migration.

La continuité entre le réseau de Louise Nardal et celui de sa fille, Paulette, n'implique pas nécessairement la présence des mêmes individus dans les deux réseaux, mais la transmission d'un capital social, avec un socle dans la sphère sociale et catholique. Les réseaux de Paulette Nardal reflètent sa multi-appartenance et sa capacité à évoluer et à établir des relations dans la sphère sociale, politique et culturelle. Cette étude révèle les multiples facettes d'une femme qui s'investit dans la musique, la littérature, la critique, le journalisme et la politique. Son parcours révèle l'existence d'un espace colonial doté d'un incroyable dynamisme au niveau des liens horizontaux, dont la famille, la parenté et la classe sociale constituent des points d'appui aux actions menées au niveau local. Dans la famille Nardal, la transmission du patrimoine social s'effectue d'une génération à l'autre.

Si à la première génération, Louise Nardal s'appuie sur des relations partageant les mêmes préoccupations sociales (Blanches et bourgeoises de couleur soutenues par leurs époux), les réseaux de Paulette à Paris partagent un intérêt lié à la reconnaissance et la promotion de la culture noire, reléguant au second plan les questions de genre et de classe. C'est sur une base sociale plus large que Paulette Nardal construit son réseau à son retour en Martinique, ce qui lui permet de créer des sections dans les quartiers de Fort-de-France. L'agrégation d'institutrices (nombreuses dans l'administration) lui en donne les moyens. Davantage que sa mère qui se cantonne à la sphère strictement sociale, Paulette investit la sphère politique et adhère à un modèle de féminisme enraciné dans l'assistance et les actions ciblées dans la société. Le contexte exceptionnel du Paris de l'entre-deux-guerres offre aux sœurs Nardal la possibilité d'élargir leur sphère littéraire, culturelle et politique, et cette expérience est perceptible dans les activités qu'elles développent après la Seconde Guerre mondiale. La capacité de Paulette Nardal à naviguer « entre les mondes » et ses engagements en faveur de la cause des femmes, des plus démunis et de la culture martiniquaise en font un des personnages marquants du XX^e siècle.

Références

- Bard, C. et Sylvie Chaperon, S. (2017). *Dictionnaire des féministes. France XVIII^e-XXI^e siècle*. PUF.
- Battagliola, F. (2009). Philanthropes et féministes dans le monde réformateur (1890-1910). Dans *Travail, genre et sociétés*, 2(22). (p. 135-154).
- Bilge, S. (2009). Théorisations féministes de l'intersectionnalité. Dans *Diogenes*, 1(225). (p. 70-88).
- Boittin, J. (2005). In Black and White: Gender, Race Relations, and the Nardal Sisters in Interwar Paris. Dans *French Colonial History*, 6. (p. 120-135).

²⁷ ATM. Fonds Nardal. Cette lettre a été publiée également dans le journal *La Paix*, 4-11 juin 1964.

Boni, T. (2014). Femmes en négritude : Paulette en Nardal et Suzanne Césaire. Dans *Rue Descartes*, 4(83). (p. 62-76).

Carême-Liénafa, M. (1994). *Femme et mutualité à la Martinique, 1893-1993. Ouvrage historique et mutualiste*.

Castel, R. (2008). La citoyenneté sociale menacée. Dans *Cités*, 3(35). (p. 133-141).

Chathuant, D. (2009) L'émergence d'une élite politique noire dans la France du premier 20^e siècle. Dans *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 1(101). (p. 133-147).

Dedieu, J.-P. (2005). Les grandes bases de données. Une nouvelle approche de l'histoire sociale. Le système Fichoz. Dans *Revista da Faculdade de Letras, Historia*, III(5).
<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00004690/document>

Dualé, C. (2013, février 8). *Le rôle des intellectuelles antillaises dans la création de la négritude*. Journée d'étude *Les Amériques noires : identités et représentations*, organisée par l'Institut de Recherches Intersites Études Culturelles (IRIEC) et l'Institut Pluridisciplinaire pour les Études sur les Amériques à Toulouse (IPEAT) de l'Université Toulouse II Le Mirail.
https://www.canal-u.tv/video/universite_toulouse_ii_le_mirail/le_role_des_intellectuelles_antillaises_dans_la_creation_de_la_negritude_christine_duale.12947

Edwards, B. H. (2003). *Literature, Translation, and the Rise of Black Internationalism*. Harvard University Press.

Garcia, C. O. (2011). Black women writers, modernism, and Paris. Dans *International Journal of Francophone Studies*, 14 (1). (p. 27-42).

Gianoncelli, È. (2016). *La pensée conquise. Contribution à une histoire intellectuelle transnationale des femmes et du genre au XX^e siècle* [Thèse de doctorat, Science politique]. Université de Paris VIII.

Grollemund, P. (2019). *Fiertés de femme noire. Entretiens/Mémoires de Paulette Nardal*. L'Harmattan.

Horth, R. (1931). Une petite chose sans importance. Dans *La Revue du Monde Noir*, 3.

Jos, J. (dir.). (2003). *La terre des gens sans terre. Petite histoire de l'école à la Martinique (1635-1982)*. Association des Membres de l'Ordre des Palmes académiques de Martinique. L'Harmattan.

La Revue du Monde Noir (1931-1932). Numéros 1 à 6.
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k32946v/f54.image.langFR>.

Lemercier, C. (2005). Analyse de réseaux et histoire. Dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2(52-2). (p.88-112).

Leonore. Index des titulaires de l'Ordre de la Légion d'Honneur.
<https://www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr/ui/notice/261845#show>

Lewis, S. K. (2006). *Race, Culture, and Identity: Francophone West African and Caribbean Literature and Theory from Négritude to Créolité*. Lexington Books.

Malela B. B. (2008). *Les écrivains afro-antillais à Paris (1920-1960) : stratégies et postures identitaires*. Karthala.

Manchuelle, F. (1992). Le rôle des Antillais dans l'apparition du nationalisme culturel en Afrique noire francophone. Dans *Cahiers d'études africaines*, 32(127). (p. 375-408).

Mangeon, A. (2010). *The New Negro*, une Bible de la négritude. Dans *Études littéraires africaines*, 29. (p. 15-19).

Mangeon, A. (2011). "Who and what is "Negro"?. La "littérature nègre" en débat, de la Harlem Renaissance à la négritude parisienne. Dans *Les Actes de colloques du musée du quai Branly-Jacques Chirac*, 3.

<https://journals.openedition.org/actesbranly/484>

Marceline, C. <https://www.paulettenardalaupantheon.com/>

Mencé-Caster, C. (2020). Les sœurs Nardal dans le Paris des années 1930 : une généalogie féminine de la négritude ou du diversel ? Dans E. Noël (dir.), *Paris Créole. Son histoire, ses écrivains, ses artistes (XVIII^e-XX^e siècles)*. Presses Universitaires de Nouvelle-Aquitaine. (p. 107-117).

Musil Church, E. (2013). In Search of Seven Sisters: A Biography of the Nardal Sisters of Martinique. Dans *Callaloo*, 36 (2). (p.375-390).

Nardal, P. (1932). Éveil de la conscience de race. Dans *La Revue du Monde Noir*, 6.

Nardal, P. (2009). *Beyond Negritude. Essays from Woman in the City* (Introduction Tracy Denean Sharpley-Whiting). Suny Press.

Nicolas, A. (1996). *Histoire de la Martinique de 1848 à 1949*. Tome 2. L'Harmattan.

Pavard, B., Rochefort, F. et Zancarini-Fournel, M. (2020). *Ne nous libérez pas, on s'en charge. Une histoire des féminismes de 1789 à nos jours*. La Découverte.

Palmiste, C. (2009 septembre-décembre). Des sociétés féminines de secours mutuel aux premières organisations féminines politisées en Guadeloupe et en Martinique au début du XX^e siècle. Dans *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, 154. (p.79-92).

Palmiste, C. (2014). Le vote féminin et la transformation des colonies françaises d'Amérique en départements en 1946. Dans *Nuevo Mundo Mundos Nuevos* (revue électronique). Actes du colloque international Femmes dans les Amériques.

<http://journals.openedition.org/nuevomundo/66842>

Servant, Jil. (2004). *Paulette Nardal - La fierté d'être négresse*. La Lanterne.

Sharpley-Whiting, T. D. (2002). *Negritude Women*. University of Minnesota Press.

Umoren I. D. (2018). *Race women internationalist: activist-intellectuals and Global freedom struggles*. University of California Press.